


Volet B
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**
Deposé / Reçu le

 Réservé au
Moniteur
belge

26028247
18 FEV. 2026

 au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise: 0451900828

Nom

(en entier) : BI - CONTINENTAL MANAGEMENT

(en abrégé) : S.A.

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue Louise 283/5, 1050 IXLLES

Objet de l'acte : Reconduction
Lors de la délibération du 06/01/2026, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

1/ Reconduction de JAN GEORGES VANNIEUWENBURG comme administrateur et administrateur délégué.

L'assemblée générale décide de la reconduction de JAN GEORGES VANNIEUWENBURG, demeurant à 21000 Rayong - Thaïlande, Moo 2 - PMY condominium 902 - Noen Phra Mueang Rayong 146/17, comme administrateur et administrateur délégué à compter du 08/06/2020. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

2/ Reconduction de THOMAS PAUL VANNIEUWENBURG comme administrateur

L'assemblée générale décide de la reconduction de THOMAS PAUL VANNIEUWENBURG, demeurant à 2811 HOMBEEK, HUMBEEKSWEG 36, comme administrateur et ce à compter du 10/06/2024. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat est rémunéré.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SRL FIDELCO, personne morale ayant son siège à 1050 Ixelles, Avenue Louise 283/5, RPM Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0875801320, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Francesk Keganaj, administrateur de SRL FIDELCO, signera pour la publication des décisions de cette assemblée.

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'assemblée générale du 06/01/2026.